

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **8 août 2016 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et greffier adjoint sont également présents.

16-08-264

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

Dépôt d'un procès-verbal de correction – dépôt

16-08-265

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016 et des séances extraordinaires des 4 et 13 juillet 2016.

ADOPTÉE

16-08-266

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 2014-253 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Princeville

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement visant à modifier le règlement 2014-253 relatif au code d'éthique et de de déontologie des élus de la Ville de Princeville.

16-08-267

Renouvellement de la licence Édilex Expert

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat de licence et d'abonnement se rapportant à l'utilisation du système Edilex expert à intervenir entre la Ville de Princeville et Edilex inc. pour la période du 8 août 2016 au 7 août 2019 au montant total de 7 725 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

16-08-268

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 12-07-2016 au 07-08-2016
- nos M1375 à M1386 & A40076 à A40146 221 627,94 \$
- no 39957 annulé

- dépôts salaires des périodes 201627 à 201631

ADOPTÉE

16-08-269

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 08-08-2016
- nos A40147 à A40237 91 490.92 \$

ADOPTÉE

Programmation pour le programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 - ajourné

16-08-270

Colloque annuel de l'association des techniciens en prévention incendie du Québec

Sur une proposition du conseiller Claude Côté il est unanimement résolu que le conseil autorise Christian Chartier, chef du service de sécurité incendie et Pierre Bouffard, préventionniste, à participer au Colloque annuel de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec qui aura lieu à Victoriaville du 22 au 23 septembre 2016 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce Colloque annuel de l'ATPIQ, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

Politique de gestion des mesures disciplinaires – ajourné

Politique d'utilisation des médias sociaux et de l'équipement informatique de la Ville de Princeville – ajourné

16-08-271

Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement 2007-136 relatif à la protection et la prévention des incendies de la Ville de Princeville

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement visant à modifier le règlement 2007-136 relatif à la protection et la prévention des incendies de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

16-08-272

Demande concernant la configuration de l'intersection entre la route 116 et la rue Grégoire et Boulet

ATTENDU la demande de madame Charlène Bérubé demandant un affichage plus précis relativement à la priorité de passage sur feu vert au croisement de la route 116 et de la rue Boulet.

ATTENDU que la cette intersection est sous la juridiction du ministère des Transports, mobilité durable et Électrification des transports;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville appuie la demande formulée par Charlène Bérubé et que le greffier transmette cette résolution au ministère des Transports, mobilité durable et Électrification des transports.

ADOPTÉE

Adjudication de contrat – Traitement de fissures (AO16-VR-03) - ajourné

16-08-273

Facture – frais d'électricité annuel kiosque postal Adrien Paquet

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la trésorière soit autorisée à payer la somme de 135 \$ pour le frais annuel d'électricité pour le kiosque postal Adrien Paquet.

ADOPTÉE

16-08-274

Entente de 5 ans sur la gestion des habitations à loyer modique

ATTENDU que l'office municipal d'habitation de Princeville a reçu sept subventions supplémentaires au logement, mais que des formalités doivent être accomplies afin de pouvoir bénéficier de ces subventions;

ATTENDU le projet d'entente relative au programme de supplément au loyer reçu par courriel le 29 juillet 2016;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer l'entente relative au supplément de loyer;

D'AUTORISER l'office municipal d'habitation de Princeville à gérer ces suppléments au loyer;

QUE la Ville de Princeville s'engage à assumer 10% des coûts du programme.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport annuel de la Fondation de l'Hôtel Dieu d'Arthabaska – dépôt

Autorisation d'achat d'un lot industriel – ajournement

16-08-275

Demande de dérogation mineure de monsieur Benoît Landry

ATTENDU qu'un permis de construction a été délivré en 1999 pour construire un garage annexe à la résidence;

ATTENDU que ce bâtiment fût construit avec une marge latérale de pour le mur latéral de 0,08 mètre et une marge latérale zéro pour l'avant-toit;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 141-143 Boulevard Baril Ouest une marge latérale de pour le mur latéral de 0,08 mètre au lieu de 0,60 mètre et une marge latérale zéro pour l'avant-toit, ce qui représente une dérogation de 0,52 mètre pour la marge latérale du mur et de 0,30 mètre pour l'avant-toit.

ADOPTÉE

16-08-276

Demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Guay

ATTENDU qu'un permis de construction a été délivré en 2001 pour ce bâtiment;

ATTENDU qu'un certificat de localisation a été fait à l'époque et que tout était conforme;

ATTENDU que suite à la rénovation cadastrale du territoire de la Ville de Princeville, le bâtiment se retrouve avec une marge avant de 6,95 mètres au lieu de 7,50 mètres et que cette irrégularité découle du fait que l'emprise de la rue Demers et différente entre le cadastre de l'ancien lot 12B-4-1 et celle du lot actuel 5 262 551;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 5 rue Demers une marge avant de 6,95 mètres au lieu de 7,50 mètres, ce qui représente une dérogation de 0,55 mètre pour la marge avant.

ADOPTÉE

16-08-277

Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling.

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville autorise la présentation du projet de remplacement du système de réfrigération du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Princeville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de Princeville désigne monsieur Mario Juairé, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

16-08-278

Présentation d'un projet dans le cadre du Programme Nouveau Fonds chantier Canada-Québec – Fonds des Petites Collectivités

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville autorise la présentation du projet de mise à niveau et agrandissement du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière au Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme Nouveau Fonds chantier Canada-Québec – Fonds des Petites Collectivités;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Princeville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de Princeville désigne monsieur Mario Juairé, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

16-08-279

Subvention – Maison des jeunes 2016-2017

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu qu'une subvention de 12 500 \$ soit versée à la Maison des Jeunes pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE

16-08-280

Agenda des Chevaliers de Colomb

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville achète une page de publicité dans l'agenda papier des chevaliers de Colomb au montant de 100 \$.

ADOPTÉE

16-08-281

Commandite – AGROOP marché public estival

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accorde une commandite de 300 \$ en échange d'un plan de visibilité dans le cadre du marché public estival organisé par AGROOP.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

16-08-282

Ajournement de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée au 22 août 2016. Il est 19 h 55.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire